COMMENT PARTICIPER

Comment participer aux activités de La Culturothèque ?

Cliquer ici pour avoir la fiche d'inscription pour la saison 2015/2016 Vous ne connaissez pas La Culturothèque et vous voulez nous rejoindre? Vous pouvez vous présenter à l'activité de votre choix (les horaires de départ ou de début des activités, les lieux de rdv sont indiqués sur le programme), sans engagement de votre part, chaque responsable d'activité vous accueillera et vous donnera toutes les informations que vous souhaitez recevoir (Conférences, Club Informatique, Club Photo, Club de Gym, Club de Scrabble, Club Pyramide, Club de Lecture…).

- Pour les randonnées, il faut se présenter 10 mn avant l'heure de départ.
- Pour les sorties, inscriptions obligatoires (sorties en bus...).

C'est seulement en ayant fait connaissance avec l'Association que vous déciderez si vous voulez devenir Adhérent.

Pour vous faire une idée de nos activités : cliquez sur ce lien qui vous propose le Bulletin n° 20 de juin 2015. Une permanence s'effectue dans notre salle (27 bd Joffre, 1er Etage, au fond de la cour) tous les mardis de 13H30 à 14h ou sur rendez-vous Les formalités d'adhésion ?Il faut régler une cotisation de 50 €/an (=5 €/mois) qui vous donne droit à participer gratuitement à toutes les activités.

- Pour les activités sportives : Randonnée et Gym, il faut prendre la licence FFRandonnée (24.50 & euro; saison 2015/2016).
- Pour les sorties : vous ne payez que la part transport, le repas (pique-nique ou autre) est également à votre charge, mais les entrées musées, patrimoine et les guides conférenciers sont payés par l'association.

Les plus de La Culturothèque:

- une conférence tous les mardis!
- 4 randonnées par semaine.

Entraînement aux tournois nationaux des Clubs de Scrabble et Pyramide (licences fédérales!).

Un Club Informatique répondant à la demande de chacun... Chaque activité est gérée bénévolement par des P A S S I ON N E S ! et, bien sûr dans toutes les règles de sécurité :

- Animateurs Rando diplômés FFRandonnée (Animateurs et Brevet Fédéral).
- Animateur RANDO SANTE ® diplômé.
- Responsable Tourisme diplômé.